



La campagne d'inscription à l'examen de la 2^{de} qualification TSEEAC 2025 est ouverte. **La date limite est fixée au jeudi 5 juin 2025.**

Les épreuves seront organisées et planifiées comme suit :

- ☀ **oral** en semaine 42 ;
- ☀ **écrit** le jeudi 16 octobre.

Peuvent se présenter à l'examen, les TSEEAC de classe principale à la date des épreuves écrites.

Les candidatures se font en remplissant la fiche d'inscription disponible sur Bravo Victor et en transmettant :

- ☀ la photocopie par voie directe à tseeac-qualification@aviation-civile.gouv.fr ;
- ☀ l'original par voie hiérarchique au Département formation de DSNA/SDRH.

La liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves sera diffusée au Bulletin Officiel et mise en ligne sur le site Bravo Victor, site sur lequel sont mises à disposition les annales de l'épreuve et une bibliographie afin d'appréhender au mieux cette 2^{de} qualification.

La liste des candidats admis à l'examen sera établie à l'issue du jury final du 25 novembre 2025.

Le SNCTA et son Conseil TSEEAC souhaitent courage et réussite aux candidats de la 2^{de} qualification TSEEAC.